

Déclaration des îles sur le changement climatique

La Réunion, le 25 Juin 2014

Nous, chefs d'état, représentants des gouvernements, autorités régionales réunis à La Réunion du 24 au 26 Juin pour la Conférence Internationale Climat Énergie « Les îles et le changement climatique : Opportunités, Résilience, Adaptation »

Conscientes de notre grande vulnérabilité face au changement climatique en tant que territoires insulaires, les premiers impactés par les effets conjugués de la globalisation des échanges socio-économiques et de l'accroissement de crises environnementales ;

Inquiètes que le changement climatique puisse compromettre la préservation de notre patrimoine naturel unique au monde, abritant des écosystèmes naturels et une biodiversité exceptionnelle, indispensable à la résilience de nos îles au regard des risques de catastrophe et de nos moyens de subsistance ;

Inquiètes des faibles capacités et ressources dont nous disposons, pour faire face aux variabilités climatiques, aux phénomènes extrêmes, au déplacement des populations et à une éventuelle reconstruction du territoire ;

Préoccupées par les conclusions du 5ème rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui confirme une augmentation de la température et du niveau marin à l'horizon 2100 dues essentiellement aux activités anthropiques ;

Déterminées à prendre notre destin en main et à assurer l'avenir de nos populations et de nos économies, en particulier par la sécurité alimentaire et sanitaire, par l'accès à la ressource en eau, et par la réduction de la pauvreté ;

Engagées à créer un dialogue avec la société civile et les populations, dans un processus « bottom-up », impliquant une dynamique positive dans chaque pays, et une adhésion des citoyens aux modes de vie du futur et aux solutions concrètes à mettre en œuvre dans une démarche de développement durable ;

Engagées au niveau de l'Océan Indien à mettre en place des politiques de résilience et d'adaptation de nos territoires dans un cadre collaboratif et efficace au travers par exemple de la Commission de l'Océan Indien, qui a permis de bâtir une stratégie d'adaptation spécifique dans cette zone géographique, et au niveau mondial au travers de la Déclaration de l'Organisation Mondiale du Tourisme « Tourisme durable des îles » faite à La Réunion en octobre 2013 ;

Engagées à promouvoir des outils de gestion des risques naturels pour un aménagement durable de nos territoires, au travers du pôle d'excellence SEAS OI à vocation régionale, dans le domaine de l'imagerie satellitaire ;

Engagées à mettre en place et renforcer des politiques publiques permettant une transition écologique et énergétique vers un développement durable, en contribuant à promouvoir l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables, par la mise en place d'une plate-forme à rayonnement régional ou « Hub énergie », favorisant le transfert des compétences et de technologies, à vocation pédagogique, promouvant le développement de projets communs, susceptibles de bénéficier d'investissements privés ;

Engagées à renforcer les partenariats et la coopération à l'échelle régionale et internationale, y compris entre les PEIDs et les autres îles, dont les RUP et les PTOM;

Engagées à promouvoir la coopération territoriale à tous les niveaux de gouvernement (local-infranational-national) et géographiquement (Nord-Sud, Sud-Sud) à échanger les meilleures pratiques et favoriser une plus grande coopération dans l'adaptation au changement climatique et d'atténuation. Le partage de connaissances et d'expertise sur ces questions permet une plus grande harmonisation au-delà des frontières et favorise l'utilisation par tous de solutions réussies. Comme clés pour le changement, les gouvernements infranationaux jouent un rôle essentiel dans la création, la mise en œuvre et l'efficacité des actions climatiques.

Soulignant l'importance des négociations internationales menées sur le changement climatique et l'impérieuse nécessité d'un accord ambitieux, qui limite l'augmentation moyenne de la température en dessous de 2°C, à Paris en 2015, lors de la 21^{ème} Conférence des Parties COP21 - Paris Climat 2015 ;

Prêtes à contribuer aux efforts internationaux de lutte contre le changement climatique et en particulier, en apportant nos contributions à la préparation de l'accord attendu à la COP21, pour que Paris Climat 2015 soit un succès ;

Prêtes à s'associer à l'initiative SIDS LIGHTHOUSE en liaison avec l'IRENA qui sera représentée au Sommet des Leaders sur le climat convié par le Secrétaire général des Nations Unies en septembre prochain à New-York ;

Reconnaissant que les mesures d'atténuation et d'adaptation, prises au niveau local, sont indispensables pour le développement durable des îles, à travers le développement de nouveaux modes de production et de consommation, l'émergence d'une économie verte, le développement des transports, la préservation de la biodiversité et des écosystèmes qui, grâce à leurs services rendus permettent d'aider les communautés dans leurs efforts d'adaptation et de soutenir leurs moyens de subsistance, avec une attention particulière en faveur de la conservation et de la gestion durable des éco-systèmes terrestres et marins ;

Reconnaissant que les territoires insulaires doivent développer le concept d'économie verte et bleue, basé sur une gestion raisonnée des ressources naturelles et une gestion durable des écosystèmes en lien avec notre identité culturelle et économique ;

Reconnaisant qu'une mobilisation de tous les acteurs, Etats, collectivités locales, secteur privé, communauté... est indispensable à tous les échelons ;

Reconnaisant l'importance de la coopération et solidarité internationale et régionale sur ces enjeux de changement climatiques et d'énergies,

Demandons que les Iles et les Etats insulaires deviennent une priorité de l'agenda climat international post-2015, et bénéficient d'efforts de grandes envergures de la part de la communauté internationale pour accompagner l'engagement de nos territoires et de leurs citoyens dans une transition écologique et énergétique. En tant que territoires vulnérables, nous souhaitons un accès facilité à l'ensemble des instruments, appuis et soutiens, financiers comme institutionnels, permettant de mettre en œuvre les politiques de développement durable et d'améliorer la résilience de nos territoires face aux effets du changement climatique ;

Demandons en particulier aux nations, aux organisations supranationales et aux organismes intergouvernementaux de créer des partenariats et des initiatives multilatérales à travers les mécanismes existants ou nouveaux, en vue de renforcer et de soutenir une action climatique locale, résiliente, efficace et à faibles émissions de carbone, ainsi que créer un espace spécifique pour les parties prenantes gouvernementales des petits états insulaires en développement dans la gouvernance des différentes structures responsables de la mise en œuvre des instruments issus des négociations multilatérales ;

Saluons à ce titre le WIOCC, le challenge régional pour le changement climatique dans l'Océan indien, et le partenariat mondial pour les îles (GLISPA), la Commission de l'Océan Indien et l'Union Européenne pour leur soutien à une telle initiative ;

Incitons les nations, les banques de développement, les institutions financières publiques, les fonds privés et les mécanismes de financement alternatifs à renforcer leur soutien à l'action climatique locale, à améliorer l'accès des territoires insulaires à ces types de financements, à soutenir les solutions locales innovantes en matière de financement climatique, à allouer les fonds à des projets durables sur le long terme, à faibles émissions de carbone, et résilientes au changement climatique ;

Saluons à ce titre, l'acceptation par le Club de Paris du projet « debt – for- adaptation swap » proposé par les Seychelles permettant de protéger une importante part de leur ZEE, une préservation des zones côtières et une meilleure gestion des ressources marines en échange d'une réduction de leur dette.

En appelons aux nations de développer des moyens de financement pour permettre un soutien direct à l'action climatique et au développement durable, dans le cadre de mécanismes de financement globaux, tels que le Fonds vert pour le Climat, le Fonds d'adaptation, le Fonds pour l'environnement mondial, la Banque Mondiale et les autres instruments de coopération internationaux ;

Confirmons résolument à la communauté internationale que nous nous positionnons en tant que « Sentinelles du changement climatique », en contribuant au développement d'outils et d'indicateurs pour mesurer les vulnérabilités, en particulier par l'élaboration d'un index de la vulnérabilité qui permettra de prioriser les actions à mener par la communauté internationale, afin d'assurer que cette question cruciale pour l'humanité et nos pays, de la lutte contre le changement climatique reste une priorité de l'agenda international et celui des Nations Unies ;